



# Fédération SUD Santé Sociaux

---

## Déclaration liminaire pour la CMP BASSMS du 3.10.22



La fédération Sud Santé Sociaux souhaite interpeller la CMP BASSMS sur deux points :

### Premier point :

La fédération SUD Santé Sociaux suite à la Commission Mixte Paritaire qui s'est déroulée le 12 juillet 2022 s'interroge sur la position et le rôle du représentant de la Direction Générale du Travail.

En effet notre Fédération dénonce la prise de position du Président qui a autorisé l'organisation AXESS à présenter son projet patronal de convention collective pour le secteur sanitaire, social et médico-social malgré l'opposition exprimée de 3 organisations syndicales sur 4 lors de la CMP du 22 juin 2022 (voir relevé de décisions).

De plus, ce même Président se doit d'être le garant du respect des règles dans le cadre de ces négociations telles que définies dans l'accord n°2019-02 du 29 octobre 2019 visant à installer la Commission Permanente Paritaire de Négociation et d'Interprétation dans son point « 2.3 fonctionnement », qui vient préciser que les projets d'accord sont adressés préalablement à la réunion 10 jours calendaires avant la date prévue pour la négociation.

En autorisant la présentation de ce projet, le président de la CMP a clairement par cette prise de position exprimé son manque d'impartialité qui n'augure rien de bon pour la suite des négociations.

Pour la fédération SUD Santé Sociaux nous rappelons à nouveau que les négociations doivent rester loyales

### Second point :

La Fédération SUD Santé Sociaux dénonce l'impact de l'inflation sur l'ensemble de la population, qui touche le plus grand nombre et notamment les plus précaires. Et ce de manière encore plus prononcée dans notre secteur.

Pour notre fédération Sud Santé Sociaux trop c'est trop !

Lors de la dernière CMP de septembre nous dénoncions par déclaration liminaire la forme d'hypocrisie qui consistait à appeler à manifester le 28 septembre alors que vous refusez en même temps de prendre vos responsabilités et de signifier votre refus de signer un accord avec l'extension des 183 euros pour tous.

Le 15 septembre dernier, suite à votre « mêlée », vous avez annoncé auprès de vos adhérents deux nouvelles provenant du Ministre des solidarités, qui au premier abord, peuvent les rassurer.





# Fédération SUD Santé Sociaux

---

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Première nouvelle :** La traduction pour le secteur privé non lucratif des revalorisations actées pour la fonction publique par le dégel du point d'indice à hauteur de 3,1% et la mobilisation des financements de l'État et des Départements.

Le Ministre a ainsi invité votre confédération Axess à ouvrir, sans plus attendre, des négociations afin que cette enveloppe financière permette de mettre en place des mesures salariales qui concerneront l'ensemble des salariés du secteur. **Pourtant ce point n'est pas mis à l'ordre du jour de cette réunion...qu'attendez-vous ?!**

**Seconde nouvelle :** La création d'un comité de financeurs permettant la mise en œuvre d'une démarche concertée au niveau interministériel.

Pourtant, ce même Ministre dit « des solidarités » a déclaré le 20 septembre devant l'Association des Journalistes de l'Information sociale, que le gouvernement restera ferme sur la non-extension des 183€ pour tout-e-s. Déclarant « *Il n'y aura pas d'extension des 183 € au personnel administratif et technique même si je n'ignore pas l'importance de ces métiers pour faire fonctionner les établissements sociaux et Médico- sociaux* ». Selon lui, ces personnels ne posent pas de « *problèmes de recrutement* », et il appelle également « *les employeurs à prendre leurs responsabilités et à travailler, en lien avec les conseils départementaux, à revaloriser leurs salaires sans attendre que l'État finance les 183 € pour tous* ».

Vous prouvez, à cette occasion, le peu d'importance que vous accordez à vos propres adhérents. En effet vous ne pouviez ignorer cette position du gouvernement que vous vous êtes bien gardés de communiquer à ces derniers. Ces mêmes adhérents qui l'apprendront, pour beaucoup d'entre eux par le biais des médias, « Combe » de l'ironie n'est-ce pas ?

## **Vos non-prises de position doivent nécessairement les alerter aujourd'hui ;**

1/Vous obtenez mandat à plus de 92% pour la négociation d'un nouveau champ conventionnel sans leur rendre compte d'une feuille de route concrète. La confiance accordée à travers ce mandat semble à présent s'étioler devant toutes les difficultés que traversent vos mandants actuellement. Le chèque en blanc signé initialement se transforme peu à peu en chèque en bois.

2/Nombre de vos adhérents semblent ne pas comprendre votre manque de responsabilité face à la situation plus que catastrophique pour notre secteur. « *Mais que risquent-ils à signer un accord d'extension des 183€ pour tous ?* » se disent-ils. A présent, et en remettant en perspective vos positions depuis quelques mois, les éléments de réponses semblent de plus en plus clairs.

3/Comment osez-vous sélectionner les informations qui dérangent le moins et ne pas avoir annoncé la position du gouvernement qui n'est certainement pas une surprise pour vous ?



4/ Votre proposition de classification/rémunération semble également pour beaucoup d'entre eux indigeste. Vous qui souhaitez remettre de la lisibilité et de la simplicité dans un nouveau champ conventionnel commence mal avec cette usine à GAZ. Certains de vos adhérents appellent même cela ironiquement « *le choc de la simplification* » !

5/Même Les associations des Directeurs Généraux de l'entrepreneuriat du social, ne semblent plus vous suivre.

Depuis plusieurs années, vous avez laissé pourrir sciemment la situation et vous en êtes les seuls responsables, vous et cette succession de gouvernements plus libéraux les uns que les autres dont vous faites le jeu, années après années.

Quoiqu'il en soit et peu importe votre feuille de route aussi masqué et floue soit-elle, nous ne céderons pas et il est hors de question pour nous de commencer une quelconque négociation avec comme point de départ l'exclusion de nos collègues (contrats aidés, assistant-e-s familiaux, des services administratifs et des services techniques).

**Notre feuille route est, quant à elle très claire, et La Fédération SUD Santé Sociaux rappelle ses principales revendications :**

- l'extension des 183€ pour toutes et tous comme préalable à l'entrée en négociation d'un nouveau champ conventionnel !

- Une augmentation des salaires de 400€ net. Revendication renforcée par le livre vert du Haut conseil du Travail Social paru en février 2022 et du rapport du CESE en juin dernier.

-Négociation d'une Convention Collective Commune de Haut Niveau basée sur le principe de faveur et en reprenant le meilleur de chaque convention existante.

-Des embauches massives pour reconstituer des équipes de professionnel-e-s formé-e-s en nombre suffisant dans tous les secteurs associatifs du sanitaire, du social et du médico-social pour l'amélioration des conditions de travail.

-Une augmentation urgente et massive des places dans l'ensemble des centres de formation.

-La semaine de 32H00 (et de 28H00 pour le travail de nuit).

Pour terminer, comme le dit M. RAOUL, votre président, ce 30 septembre 2022 dans la tribune libre de l'Opinion « *L'heure est à l'action, forte et rapide, et non plus aux déclarations de principe, et aux annonces de bout de ficelle. Il nous faut mettre en place un véritable plan Marshall à la hauteur des enjeux pour reconstruire le secteur et anticiper les besoins à venir.* ».

